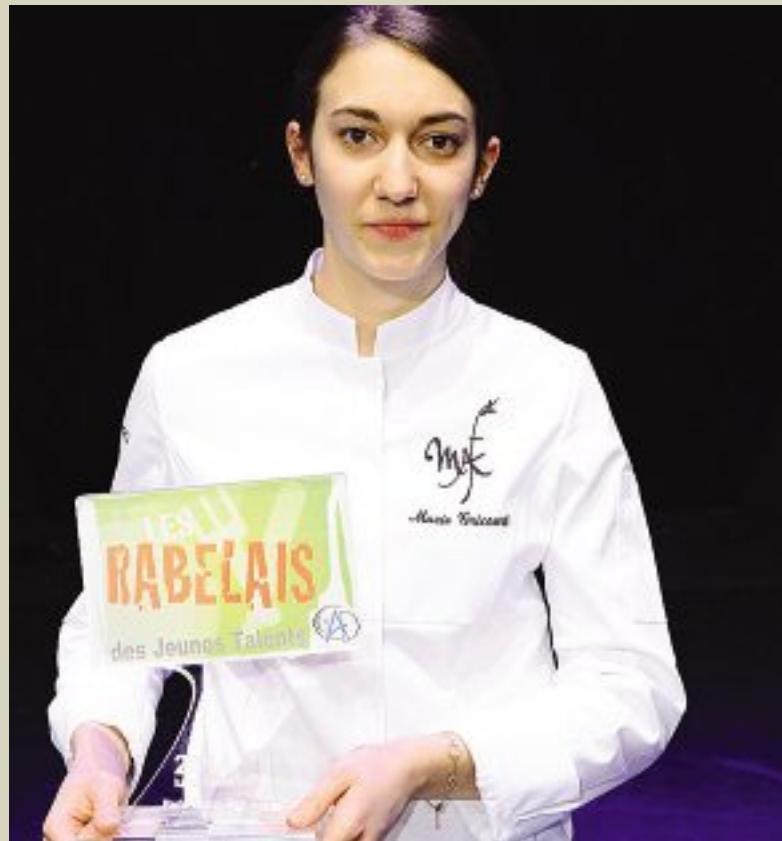


Loiret → Actualités

→ LE DÉPARTEMENT EN BREF

Marie Gricourt collectionne les prix



RÉCOMPENSE. Marie Gricourt est originaire d'Estouy, près de Pithiviers. Elle a reçu, lundi, le prix Rabelais des jeunes talents, une récompense décernée à des représentants de métiers de bouche couronnés dans des concours.

C'est le cas de la cuisinière, primée en septembre dernier, à Paris, lors du concours des Meilleurs apprentis de France, option cuisine froide. Elle avait réalisé un plat à base de lapin et un dessert. Un « plus » sur son CV constate Marie, actuellement commis de cuisine dans un restaurant étoilé, l'Arôme, à Paris (8^e). « J'ai eu davantage de réponses positives dans mes demandes d'embauche, dans notre métier les prix comptent », explique la jeune femme, titulaire d'un bac général, d'un CAP et d'un bac pro cuisine. Le prix Rabelais des jeunes talents représente une heureuse surprise pour cette jeune professionnelle qui souhaite continuer à se rapprocher des étoiles.

MONTARGIS ■ Les fonctionnaires du tribunal contre la réforme Taubira



UNIS. La plupart des fonctionnaires du tribunal de Montargis sont venus manifester dans la cour. PHOTO JB DOS RAMOS

Une quinzaine de minutes pas plus. Hier, pour les greffiers et personnels administratifs du tribunal de Montargis, il s'agissait de marquer le coup symboliquement. Dans le sillage du mouvement national « La charrue avant les bœufs », qui se répand par courriels dans tous les tribunaux, ils ont manifesté leur hostilité à la réforme envisagée par Christiane Taubira. La garde des Sceaux porte le projet de tribunaux de première instance, fusion des tribunaux d'instance et de grande instance. Inenvisageable pour les fonctionnaires montargois, qui dénoncent déjà « l'extrême pénurie dans laquelle se trouve l'institution. Ce projet implique la mutualisation des personnels qui serviraient à pallier les carences de postes non pourvus par l'administration. » Les manifestants craignent que le tribunal montargois ne devienne qu'« une simple chambre détachée du TPI départemental à Orléans ». Ils refusent en bloc toute réforme tant qu'une revalorisation statutaire n'aura pas été accordée. « Les indices sont gelés depuis 5 ans », a expliqué sur place un greffier. Les fonctionnaires dénoncent enfin les méthodes du ministère de la Justice, qui bloquerait les courriels syndicaux. « On les reçoit sur nos boîtes personnelles mais pas professionnelles. De la censure, des méthodes dignes de la Guerre Froide ». Un nouveau rassemblement est prévu demain à 14 heures. ■

SALAIRE ■ Des écarts hommes-femmes

L'« equal pay day » ou journée d'égalité salariale, c'était lundi. Il s'agit du jour où les femmes ont engrangé le salaire que les hommes ont gagné au 31 décembre dernier. L'occasion de regarder ce qu'il en est dans le Loiret. Selon les chiffres publiés l'an dernier pour l'année 2010 par l'Insee, les Loirétaines gagnent 23.058 euros par an ; les Loirétaines, 17.790. Temps partiel et emplois moins qualifiés expliquent cette situation, mais l'écart demeure aussi à emploi comparable. Autre constat : plus le salaire est élevé, plus les inégalités se creusent. ■

ÉCHOS RÉGION

ACADEMIE ■ Concours C. Génial

La finale académique du concours C. Génial collèges réunira, aujourd'hui, au campus du CNRS à Orléans-la-Source, quarante collégiens de la 6^e à la 3^e, venus de toute l'académie. Les élèves présenteront à un jury composé de scientifiques, d'enseignants et de personnalités d'ErDF et du Rotary club, des projets scientifiques qu'ils ont construits pendant l'année scolaire. Deux établissements du Loiret y participent : le collège Frédéric-Bazille de Beaune-la-Rolande et le collège Pierre-Auguste-Renoir de Ferrières-en-Gâtinais. Une vingtaine de lycéens prendront part aux premières rencontres académiques C.Génial lycées, dont le lycée Saint-Charles d'Orléans. ■

LOIR-ET-CHER ■ Le zoo de Beauval en vedette au JT

Le feuilleton du journal télévisé de 13 heures est consacré, jusqu'à vendredi, au zoo de Beauval. Au programme, visite des coulisses du parc aux 5.700 animaux, avec les soigneurs, les équipes médicales etc...

CHER ■ La centrale de Belleville dans le collimateur de la justice

D'après le syndicat CFDT Chimie-énergie Centre Val de Loire, l'inspection du travail a visité les quatre centrales nucléaires de la région : Chinon (Indre-et-Loire), Dampierre-en-Burly (Loiret), Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) et Belleville (Cher). Des « infractions à la législation relative au délit de marchandage et au prêt de main-d'œuvre illicite » ont été relevées, indique le syndicat, qui précise qu'à ce jour, « si trois des quatre dossiers sont toujours en cours d'examen, le procureur de la République de Bourges a décidé de poursuivre EDF, Exyris et Océ business », pour le site de Belleville. La première audience du tribunal de grande instance a lieu vendredi. Le syndicat se constitue partie civile, entre autres pour « veiller à ce que les salariés des entreprises prestataires ne payent pas à la place des vrais responsables ; mettre un terme à l'externalisation à outrance ». ■

2.000 emplois, 2.000 sourires



PARTNAIRE NOUVEAU... PARTNAIRE DE « 2.000 EMPLOIS, 2.000 SOURRIES » ■ Référence du travail temporaire et du recrutement, le groupe Partnaire est devenu...partenaire de l'opération « 2.000 emplois, 2.000 sourries » dont la deuxième édition se tiendra au Zénith d'Orléans le 15 mai. « C'est pour nous une démarche logique car l'emploi est au cœur de notre métier », a indiqué Philippe Gobinet, président du groupe Partnaire, en signant lundi soir la convention de partenariat avec Alex Vagner et Daniel Guillermin, les présidents de l'association « 2.000 emplois, 2.000 sourries ». ■

Daniel Guillermin s'est félicité de ce nouveau partenariat qui conforte « 2.000 emplois, 2.000 sourries » dans sa dimension régionale et son objectif de fédérer les entreprises pour l'accès au premier emploi. ■

DÉBAT ■ L'Europe, d'hier à demain

Pour débattre de l'Europe d'hier et de demain, un événement, intitulé « Droit d'inventaire, droit d'inventer », est organisé par Notre Europe - Institut Jacques Delors et le Mouvement Européen, à l'auditorium de la médiathèque d'Orléans, de 18 à 21 heures. ■

MUSÉUM ■ Conférence sur la laïcité ce soir

Catherine Kintzler, professeur honoraire à l'université Charles-de-Gaulle Lille III, animera une conférence-débat, ce soir, à 20 h 30, au Muséum d'Orléans (rue Marcel-Proust). Le thème : « Penser la laïcité pour le XXI^e siècle ». Les notions de vivre-ensemble, de communautarisme, dans la société civile, seront analysées. La philosophie s'attardera aussi sur les « fausses questions laïques » que l'on rencontre au quotidien. Organisé par le Cercle de Jean Zay. Entrée libre. ■

ÉDUCATION ■ Autonome de sécurité laïque

L'assemblée générale de l'Autonome de solidarité laïque du Loiret a lieu aujourd'hui, au siège de l'association, au 2, rue du Baron, à Orléans. La structure vise à protéger les enseignants des risques qu'engendre le métier. ■